

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

COMMUNE D'ANDERLECHT

SERVICE DE L'URBANISME

PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL

VILLAGE DE NEERPEDE

PROJET DE PLAN

NOVEMBRE 1996

VU ET ADOPTE PROVISOIRESMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU 28 NOVEMBRE 1996

PAR ORDONNANCE

LE SECRETAIRE COMMUNAL FF,

LE BOURGMESTRE-PRESIDENT

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE DEPOSE A L'EXAMEN DU PUBLIC
DANS LES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DU 17/12/1996 AU 15/01/1997

PAR ORDONNANCE

LE SECRETAIRE COMMUNAL FF,

PAR DELEGATION

L'ECHEVIN DE L'URBANISME,

A.M. VAN PÉVENAGE

VU ET ADOPTE DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU ~~28 NOVEMBRE 1996~~
27 mars 1997.

PAR ORDONNANCE
OP LAST

LE SECRETAIRE COMMUNAL FF,

LE BOURGMESTRE-PRESIDENT

Cezien om te worden gevoegd bij het besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering van 12 JUNI 1997	Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 12 JUNI 1997
---	--

Voor eensluidend afschrift
Certifié conforme

M.J. HEVVAERT
Conseiller adjoint - Adjunct Adviseur

ok
13-05-1997

1. ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE DE DROIT

L'établissement de ce Plan Particulier d'Affectation du Sol a été décidé par le Conseil Communal avant l'application de l'Ordonnance.

Le Plan de Secteur de l'agglomération bruxelloise a, quant à lui, été approuvé par Arrêté Royal du 28 novembre 1979.

Outre ce Plan de Secteur, un plan de structure du paysage pour la zone d'Anderlecht se situant à l'ouest du Ring avait été décidé et approuvé en 1980.

Le Plan Régional de Développement confirme la zone d'habitat et la zone d'espaces verts à l'intérieur des limites du présent Plan Particulier d'Affectation du Sol.

2. ANALYSE DE LA SITUATION DE FAIT

L'analyse de la situation existante est décrite ci-après.

Actuellement, le village de Neerpede est faiblement occupé par le logement.

Les dominantes sont l'église, l'école, le presbytère et un restaurant.

Une activité culturelle est présente dans la bibliothèque et les salles paroissiales derrière l'église.

Le reste est occupé par quelques jardins potagers et décoratifs, prairies et champs.

Le côté sud-ouest est aménagé en parc public.

Le village ne fonctionne plus comme centre paroissial pour la partie ouest de la commune depuis qu'il a été coupé de la "Ville d'Anderlecht" par le ring.

Il se trouve entouré de routes à grande circulation : le Ring côté est, la rue de Neerpede desservant le parc régional et les complexes de loisirs (côté nord) et un piétonnier longeant l'étang de retenue côté sud-ouest.

Le village est coupé de l'hinterland "Payottenlandais" par les complexes sportifs et étangs de retenue.

Son lien éthologique et culturel avec la vallée de la Pede reste cependant présent.

La scénographie est "dénudée", seule l'allée plantée d'arbres conduisant à la place de l'église fait le lien avec le paysage voisin.

De l'extérieur, l'église est omniprésente.

De l'intérieur, building "Etrimo" et viaduc conditionnent fortement le panorama.

Le bruit de fond venant du sud-est est omniprésent.

3. OBJECTIFS POURSUIVIS

Philosophie du plan et lignes directrices

Sociologie

Regreffer le village en le densifiant jusqu'à l'obtention d'une unité de voisinage aux alentours de 250 personnes dans un rayon de 150 m depuis la place de l'église, formant le centre géographique et social.

Meso-planologie

Greffer le village sur l'hinterland en le séparant sensoriellement du Ring par l'aménagement d'un tampon.

Micro-planologie

- Intensifier l'habitat autour de la place de l'église
- Faire de la zone verte, prévue au Plan de Secteur et occupée par un parc du type horticole, une mini-réserve pour l'étude de la nature depuis l'école (écotopes diversifiés)
- Confirmer école et zones d'utilités publiques.
- Incorporer une zone culturelle

Circulation

- Brancher le village sur la rue de Neerpede (circulation à double sens) en deux endroits et aménager une partie en zone calme, voire résidentielle dans le sens juridique du terme.
- Intervention visuelle et technique souhaitée dans la rue de Neerpede à la hauteur des branchements.

Scénographie

L'église reste dominante dans la scène.

- Depuis l'est (Ring) jusqu'à la place de l'église : toits et faîtes
- Depuis l'étang côté ouest jusqu'à l'église : toits rouges et pignons

Végétation et eau

- Horticole et intensive au centre
- Fermée et partiellement à feuillage persistant coté est (tampon)
- Indigène, branchée sur le paysage côté de l'étang et
- Naturelle dans la zone devant recevoir les eaux de ruissellement dans une roselière